

Lorient, le 13 décembre 2010



**Compte rendu de
l'assemblée générale du
4 décembre 2010**

Amphithéâtre 1, Centre Panthéon

Liste des présents

Alvar Ezquerro J., Armani S., Aubriet D., Avram A., Badel C., Barat C., Baslez M.-F., Baudry R., Benoist S., Berenger A., Blonce C., Bodiou L., Brun P., Cabouret-Laurieux B., Cadiou F., Carrez-Maratray J.-Y., Christien-Tregaro J., Compatangelo-Soussignan R., Constanzi M., Cosme P., Couvenhes J.-C., Crogiez-Pétrequin S., Daguet-Gagey A., David J.-M., Deniaux E., Desanges J., Duchêne P., Ellinger P., Fauchon C., Faure P., Fernoux H.-L., Gangloff A., Gonzales A., Guerber E., Guichard L., Guilhembet J.-P., Gutsfeld A., Inglebert H., Jacquemin A., Kyriakidis N., Lafond Y., Laforge-Charles M.-O., Lamboley J.-L., Le Guen B., Le Roux P., Lebreton S., Lefebvre S., Legras B., Lenfant D., Lion B., Mathieu N., Miroux G., Nantet E., Pichon B., Prêteux F., Puech V., Queyrel A., Regeat P., Richer N., Schwentzel C.-G., Sebillote V., Seve L., Sineux P., Sotinel C., Vigourt A., Villard P., Villeneuve F., Wolff C.,

Liste des excusés

Andreau J., Belayche N., Bertrand J.-M., Biarne J., Boeldieu-Trevet J., Boulay T., Brelaz C., Butterlin P., Chandezon C., Chankowski A., Chankowski V., Coltelloni-Trannoy M., Corbier M., Dausse M.-P., Delrieux F., Demougin S., Ferries M.-C., Fröhlich P., Gherchanoc F., Grand-Clément A., Grandjean C., Graslin L., Heller A., Huet V., Hugoniot C., L'Huillier M.-C., Lamoine L., Marcellesi M.-F., Mehl V., Mercuri L., Molin M., Müller C., Payen P., Perrin-Saminadayar E., Pittia S., Podvin J.-L., Roman D., Roman Y., Ruzé F., Schettino M.-T., Sève M., Stein C., Traina G., Voisin J.-L., Wirbelauer E.

La séance est ouverte à 11 h. 05.

Bernard Legras ouvre l'assemblée générale en demandant une minute de silence à la mémoire de nos membres disparus durant l'année, Marie-Claire Amouretti, professeur émérite à l'université d'Aix-Marseille et Yves Modéran, professeur à l'université de Caen, vice-président du jury de l'agrégation d'histoire, décédé durant l'exercice de ses fonctions.

Il présente ensuite l'expert étranger chargé de décerner le Prix SOPHAU 2010, Jaime Alvar Ezquerro, professeur d'histoire romaine, Université Carlos III, Madrid.

1/ Rapport d'activité du président

Vie interne de l'Association

Le Bureau a travaillé dans une totale harmonie. Jean-Christophe Couvenhes, le très efficace Secrétaire, s'efforce de diffuser le plus rapidement possible toutes les informations concernant la vie universitaire et la recherche. Le Trésorier présentera tout à l'heure un bilan financier satisfaisant pour l'année 2009 (sans Annuaire). B. Legras rend hommage à Christel Müller pour son dynamisme d'abord comme trésorière, puis comme vice-présidente. Notre collègue ne peut solliciter un deuxième mandat en raison de son entrée au Jury d'oral de l'agrégation externe d'histoire. Les règles actuelles du Jury imposent en effet aux membres de ne pas prendre part aux activités des Bureaux des quatre Associations de spécialistes.

L'année 2010 est marquée par la parution de l'Annuaire 2010. Il a été élaboré grâce à un nouveau dispositif – exclusivement électronique – géré par l'ISTA (Besançon). François Grosdemouge a réalisé la collecte des données, la mise à jour, la composition et la couverture. La mise à disposition de cet informaticien a été possible grâce à Antonio Gonzales, auquel il faut adresser toute la reconnaissance de nos membres. L'impression a été faite par l'imprimerie de l'université Michel de Montaigne-Bordeaux III, François Cadiou veillant sur l'ensemble de l'opération. Qu'il en soit remercié. Cet Annuaire présente des imperfections : le logiciel utilisé ne sera parfaitement au point qu'en mars 2011. Chacun pourra alors modifier lui-même sa Fiche sur le site de la SOPHAU. Le Bureau présente ses excuses à tous les membres dont la Fiche présente des erreurs. Mais il espère que l'augmentation du nombre de fiches lui permettra de jouer encore mieux son rôle de diffusion de la recherche de ses membres.

Vie scientifique

La journée de printemps organisée le samedi 29 mai, au Centre Panthéon (Paris 1), a été une réussite avec la présence de plus de 70 collègues. Le thème était « La notion d'empire dans les mondes antiques : bilan historiographique ». Cette journée, dont le directeur scientifique était Christophe Badel (Rennes II), a permis d'entendre Frédéric Hurlet, Christine Hoët, Francis Joannès, Claude Mossé, Christophe Pébarthe et Laurianne Sève, Patrick Le Roux faisant la conclusion. Elle sera publiée dans les *DHA*. Cette année a aussi été marquée par la parution de la journée de printemps organisée en 2008 à l'INHA (Paris) « Vingt ans de réflexions sur la ville antique : tendances historiographiques actuelles ». Le dossier coordonné par Jean-Pierre Guilhembet (ENS-Lyon) et Hélène Ménard (Montpellier III) est paru dans la revue *Histoire Urbaine* (n°29, décembre 2010, p. 129-198). Il réunit les communications de Pascal Butterlin, Jean-Yves Carrez-Maratray et Jean-Pierre Guilhembet. Il faut remercier les collègues qui ont accepté de participer à ces manifestations scientifiques, qui réunissent des spécialistes de tous les espaces géographiques de notre Association (Mésopotamie, Egypte, monde grec, monde romain).

La prochaine manifestation scientifique de la SOPHAU sera une journée de printemps organisée à Paris le samedi 21 mai, dont Brigitte Lion (Tours) a accepté de prendre la direction scientifique. La prolongation d'une année de la question d'histoire romaine aux Concours repousse en effet à 2012 l'organisation du traditionnel Colloque sur la nouvelle question (qui sera grecque). Il se déroulera à l'université Charles de Gaulle-Lille III.

L'activité nationale

Cette année a été marquée par le maintien de notre vigilance en ce qui les réformes ministérielles de l'Agrégation et du CAPES. La SOPHAU réaffirme solennellement son attachement à ces concours de recrutement, gages de qualité de l'enseignement pour les élèves et leurs parents. Elle déplore à nouveau le manque de concertation lors de l'élaboration de ces réformes et leur manque de lisibilité à la fois pour les enseignants-chercheurs et les étudiants. Une première conséquence se lit dans la baisse significative du nombre de candidats au concours du CAPES 2011 (écrits en novembre 2010). B. Legras remercie

chaleureusement Christophe Badel, vice-président du jury de CAPES, et les membres du jury d'Agrégation pour leurs efforts inlassables pour maintenir des concours de haut niveau scientifique.

Les contacts sont permanents avec les autres Associations et institutions, qui ont en charge la place de l'histoire dans la vie académique. Les échanges sont constants avec les trois autres Associations de spécialistes, en particulier avec les Médiévistes qui ont aussi en partage avec nous la 21^e section du CNU et la 32^e du CNRS-INSHS. Les liens sont étroits avec l'APHG et avec l'Inspection Générale. Le doyen Laurent Wirth consulte régulièrement le Président de la SOPHAU sur les réformes des programmes (tout dernièrement sur les futurs programmes de Terminale qui devraient comporter une (petite) part d'histoire ancienne avec l'étude historique des villes de Rome et de Jérusalem, des origines à nos jours).

Les contacts de la SOPHAU se sont renforcés avec le Comité français des sciences historiques (CFSH, Président Jean-François Sirinelli). Le Président de la SOPHAU est désormais Vice-Président de ce Comité qui est la branche française du Comité international (né de la SDN). Un autre membre de la SOPHAU fera son entrée au Bureau à la faveur d'une réforme des statuts, qui permettent désormais une adhésion directe au Comité. Le CFSH s'efforce de mettre en valeur la recherche française et de défendre la francophonie dans les colloques internationaux et les publications (Cf. *Les historiens français à l'œuvre 1995-2010*, J.F.- Sirinelli, P. Cauchy et Cl. Gauvard éd, PUF, 2010 avec la présentation pour l'Antiquité de Stéphane Benoist). Le nouveau Secrétaire général du Comité mondial est le contemporainiste Robert Frank (Paris 1). Après le congrès 2010 d'Amsterdam, le prochain Congrès mondial aura lieu en 2014 en Chine. Les liens établis avec le CFSH se fondent sur la complémentarité des deux Associations.

L'activité internationale

Outre les horizons offerts par la dimension internationale du CFSH et les liens établis avec les collègues experts pour le Prix SOPHAU, l'activité internationale s'est concentrée sur les relations avec le monde universitaire germanophone. La Convention qui lie la SOPHAU à la Mommsen-Gesellschaft (MG) sera mise en pratique en 2011, au-delà des relations protocolaires actuelles. Yves Lafond (Poitiers), notre représentant auprès de la MG, a préparé le renforcement de ces liens en participant en octobre 2010 au Congrès de notre partenaire germanophone à Erfurt. Andreas Gutsfeld (Nancy II) membre de la SOPHAU est le représentant de la MG auprès de la SOPHAU. La SOPHAU invitera un collègue membre de la MG à sa Journée de printemps ; la MG invitera, réciproquement, deux collègues membres de la SOPHAU à l'important Congrès de Francfort/Main des 16-18 juin 2011 « Bilder der Antike. Wege zur Vermittlung altertumswissenschaftlicher Forschung » (cf. www.mommsen-gesellschaft.de).

B. Legras remercie, en conclusion, les membres du Bureau pour leur disponibilité et leur dévouement, et tous les présents dont le nombre atteste de la vitalité de notre Association.

Le rapport d'activité du président est ensuite soumis au vote de l'assemblée. Il est approuvé à l'unanimité.

2/ Rapport financier du trésorier

Christophe Badel présente le bilan financier de l'année 2010 (cf. document joint).

Le rapport du trésorier est ensuite soumis au vote de l'assemblée. Il est approuvé à l'unanimité. Quitus est donc donné au trésorier pour sa gestion.

3/ Présentation du nouvel annuaire 2010 et de l'annuaire du site internet de la SOPHAU

Jean-Christophe Couvenhes remercie les membres d'avoir bien voulu entrer leur fiche dans les conditions malcommodes qui leur ont été imposées. L'annuaire présente des scories et autres coquilles dont le secrétaire et le bureau prient les membres de bien vouloir les excuser. Une correction en ligne sera possible à partir de mars 2011 pour l'annuaire du site internet.

Néanmoins, la réussite de l'annuaire est réelle : elle réside dans la mise en place du logiciel de collecte de données que pilote depuis Besançon notre Webmestre François Grosdemouge, qu'il convient de féliciter.

A partir du mois de mars 2011, cet outil informatique ouvert, susceptible d'évoluer en fonction de nos besoins, permettra dans l'immédiat :

- une mise à jour instantanée des données de chacun des membres. Chaque membre recevra un code d'accès à cette fin.
- une gestion fiable et sereine des données personnelles (Email, adresse personnelle et institutionnelle) de la part du secrétaire
- une gestion fiable et sereine des cotisations de la part du trésorier.

L'annuaire 2012 sera une extraction de ce logiciel et comportera plus de données que celles accessibles dans l'annuaire en ligne du site internet de la SOPHAU.

4/ Remise du Prix 2010 de la SOPHAU

Le jury était constitué de Jaime Alvar Ezquerro, Professeur d'Histoire romaine, Université Carlos III, Madrid, président, et des membres du bureau de la SOPHAU.

Sept thèses ont été expédiées et réceptionnées par le bureau en 2010.

Conformément au règlement du Prix SOPHAU qui stipule que " la thèse doit avoir été soutenue l'année en cours du concours, ou dans les deux années précédentes ", le bureau a décidé de faire également concourir les thèses non publiées reçues à l'occasion du prix SOPHAU 2009.

Les 7 dossiers nouveaux sont :

- 1/AUBRIET Damien, *Recherches sur Mylasa et Labrauda à l'époque hellénistique 336-31 av. J.-C.*, mars 2009. Paris 4 (A. Laronde)
- 2/ COGAN Gwenola, *Pratiques agonistiques et histoire culturelle des objets : prix et récompenses dans les concours des cités grecques VI-IVe*, 21/11/2009. Paris 1 (P. Schmitt-Pantel)
- 3/DAMET Aurélie, *La Septième Porte. Réalités et représentations des conflits familiaux dans l'Athènes classique*, 28/11/2009. Paris 1 (P. Schmitt-Pantel)
- 4/DURAND Caroline, *Le rôle des Nabatéens dans le commerce oriental et méditerranéen de l'époque hellénistique aux campagnes de Trajan (IVe s. Av. J.-C. – IIe s. ap. J.-C.) : étude historique et archéologique*, 29/11/2008, Lyon 2 (J.-F. Salles)
- 5/FRIJA Gabrielle, *Les prêtres du culte impérial dans les cités grecques de la province d'Asie*, le 28/11/2009. EPHE IVes (J. -L. Ferrary)
- 6/ LAFARGUE Philippe, *Cléon. Le guerrier d'Athéna*, 04/11/2009. Bordeaux 3 (P. Brun)
- 7/ ESTRADE Bénédicte, *Les empereurs interprètes du temps d'Auguste à Constantin*, juin 2009. Paris 4 (J.-P. Martin)

Les 8 thèses ayant concouru en 2009, retenues pour concourir en 2010 :

- 2/BARBERON Lucile, « *Servante de Marduk et de Zarpanîtum* ». *Les religieuses-Nadîtum de Marduk dans le royaume de Babylone (XIX^e-XVII^e siècles avant notre ère)*. 01/12/2008. Paris 1 (D. Charpin et B. Lion).
- 3/BLONCE Caroline, *L'arc monumental dans le monde romain du début du II^e siècle au début du IV^e siècle ap. J.-C. : histoire et place dans la vie politique, religieuse et sociale*. 22/10/2008. Paris IV (J.-P. Martin).

- 4/BRAHMI Néjat, *Volubilis : approche religieuse d'une cité de Maurétanie Tingitane (Milieu du I^{er}-fin III^e siècles ap. J.-C.)*. 18/01/2008. Le Mans (M.-Cl. L'Huillier)
- 6/ DANA Madalina, *La vie culturelle des cités grecques du Pont-Euxin*. 18/06/2008. EHESS-Paris (Chr. Jacob et Zoe Petre).
- 7/DECLERCQ Amandine, *L'Océan environnant, aux confins de la terre : comparaison des perceptions grecque et arabe des limites du monde connu*. 24/06/2008. Toulouse II (P. Payen et Chr. Picard).
- 9/HUCK Olivier, Ad épiscopale iudicium provocare. *Fondements spirituels, cadre institutionnel et implications sociales des recours laïcs à la justice épiscopale (I^{er}-V^e siècles)*. 2008. Strasbourg II (A. Chauvot).
- 12/TREHUEDIC Kevin, *Insignes et marqueurs du pouvoir hellénistique. Traditions et stratégies de la royauté d'Alexandre et de l'Orient hellénisé*. 02/12/2008. Paris Est-Paris 12 (M.-F. Baslez).
- 13/VILLACEQUE Noémie, *Théatai logôn. Histoire de la démocratie comme spectacle : politique et théâtre à Athènes à l'époque classique*. 29/11/2008. Toulouse II (P. Payen)

Le Président du jury désigne comme lauréat du Prix SOPHAU 2010 : **Aurélie Damet**. Il souligne les mérites et le caractère novateur du travail dans son rapport scientifique. Le jury a par ailleurs été sensible aux critères de sélection suivants : les éloges unanimes du jury de soutenance, une recherche novatrice, une bibliographie exhaustive, une excellente maîtrise des sources et des sciences auxiliaires, un manuscrit parfaitement écrit et quasiment publiable en l'état.

Il est rappelé que le chèque de 1500 Euros sera directement adressé à l'éditeur sur présentation du devis pour la publication qui devra intervenir dans un délai de 2 ans à compter de l'annonce du résultat le 4 décembre 2010.

Le prix SOPHAU 2009 vient d'être publié : Paulin Ismard, *La cité des réseaux. Athènes et ses associations, VIe-Ier siècles av. J.-C.*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, 528 pages (ISBN 978-2-85944-653-6 - ISSN 0290-4500. Format : 16X24. Prix : 40 euros).

5/ Prochaine Journée corporative de printemps

Brigitte Lion annonce que la prochaine journée de printemps de la SOPHAU sera consacrée à « L'histoire de l'alimentation dans l'Antiquité : bilan historiographique ». Elle aura lieu le samedi 21 mai 2010 à Paris. Conformément à la convention SOPHAU-Mommsen-Gesellschaft, un collègue allemand participera à la journée. Yves Lafond qui, avec A. Gutsfeld, est correspondant SOPHAU auprès de la Mommsen-Gesellschaft, avait précédemment rappelé qu' "en échange" deux collègues français sont également sollicités pour participer au colloque de Francfort organisé en juin 2011 par la MG.

6/ Le point sur les réformes

Christophe Badel, vice-président du jury d'histoire du CAPES externe d'histoire-géographie souligne la baisse inquiétante du nombre de candidats au CAPES alors que le nombre de postes offert au concours reste stable : sur un peu plus de 4400 inscrits, seuls environ 2500 candidats se sont présentés aux épreuves, alors que le nombre de poste à pourvoir reste d'environ 650 (CAPES + CAFEP). S'agit-il d'une baisse conjoncturelle liée à la date de l'écrit du concours (avancée en novembre) ou d'une baisse plus structurelle ? A l'oral, sera-t-il possible de pourvoir tous les postes compte tenu du niveau des candidats ?

Par ailleurs, il rappelle que les deux directoires se sont engagés en septembre 2010 à se concerter pour établir un système de rotation des questions permettant de continuer d'assurer le couplage nécessaire, revendiqué comme tel (cf. Lettre de M. Cassan de septembre 2010), entre les deux concours.

Un débat s'engage et plusieurs collègues prennent alors la parole.

Jacqueline Christien indique que le CAPES n'attire plus les candidats contrairement au concours de Professeur des Ecoles. Cela est dû à la réalité difficile des collèges, bien moins favorable que celle des établissements d'enseignement primaire. Anne Jacquemin fait remarquer néanmoins que le nombre de candidat au professorat des Ecoles dans l'académie de Strasbourg baisse également, ce qui peut être aussi dû à la baisse du nombre de postes offerts à ce concours.

Patrice Brun, président de l'université de Bordeaux III, développe une analyse en deux points:
 - **il y a d'un côté un problème financier** lié à l'intégration des IUFM à certains établissements (et pas à d'autres). Dorénavant, la formation du CAPES s'intègre à celle des Masters qui restent à la charge de l'université. Auparavant, les IUFM reversaient aux universités, considérées comme des sous-traitantes, l'argent dévolu à la formation du CAPES. Désormais, cet argent reste dans les universités intégratrices des IUFM sans être reversé à celles qui assurent aussi la formation du CAPES. C'est ainsi Bordeaux IV qui a reçu l'IUFM, donc Bordeaux III ne reçoit plus les 450.000 euros nécessaires pour assurer tous les CAPES de Lettres. Bordeaux III doit prendre cet argent sur les crédits Master de l'université. Le problème est rendu encore plus difficile par le fait qu'il a fallu bien souvent créer deux niveaux (une formation CAPES et une formation Agrégation). D'où un déficit pour 2010 de l'ordre de 850.000 euros, que ne veulent combler aucune des instances ministérielles. Le président Patrice Brun a donc ainsi été obligé de supprimer des formations au CAPES et à l'agrégation : agrégation de Russe, d'Italien, CAPES de Chinois, d'Arabe et de Basque. L'année prochaine sera supprimée la formation à l'agrégation de Grammaire et d'Allemand. Ce qu'il faut craindre : dans les universités pluridisciplinaires de taille moyenne, ce problème affectera les formations au CAPES et à l'agrégation d'Histoire. Dans deux ou trois ans, l'agrégation ne sera préparée que dans quelques rares universités, "pôles d'excellences" qui accentueront la centralisation.

- **il y a aussi la question de la baisse du niveau.** La faible attractivité du métier de professeur dans le secondaire est réelle. A Bordeaux III, les candidats au CAPES qui avaient obtenu une mention Bien à leur Licence ne sont plus que 2% en 2010, alors qu'ils étaient 9% en 2005. Les meilleurs candidats refusent de passer le CAPES. Tout cela participe de la dégradation de l'Ecole Publique et aussi de la représentation que se fait notre société de son Ecole. Le pessimisme est très grand. Il y a un problème d'identité en tant qu'enseignant. On peut regretter l'habileté du Ministère qui consiste à faire en sorte, par le problème financier (cf. point 1 de l'analyse), que ce soit les universités qui ferment elle-même leurs formations.

Rita Compatangelo-Soussignan partage l'analyse précédente et rappelle que pour les Scientifiques, nos formations qui présentent un taux de réussite inférieures à 80%, sont mauvaises. Hervé Inglebert estime que, paradoxalement, le problème financier soulevé précédemment obligera sans doute les universités à assurer le maintien de certains postes. Par ailleurs, Jean-Luc Lamboley fait préciser qu'il y a bien une dotation par le ministère pour les étudiants inscrits au concours, ce qui dans le cas de Bordeaux III représente 100.000 euros sur 850.000 euros.

Jean-Luc Lamboley insiste sur le problème des candidats "redoublants" au CAPES ou à l'agrégation qui ont déjà obtenu leur M2 sans avoir eu le concours. Soit l'on crée un DU (Diplôme Universitaire), qui n'a besoin d'aucune habilitation mais qui ne peut prétendre à aucun financement, soit on les inscrit dans un autre Master. Patrice Brun explique que c'est un vrai problème : à Bordeaux III, on va jusqu'à leur demander de s'inscrire "faussement" dans

un autre Master afin qu'ils puissent, pour certains, continuer à pouvoir bénéficier d'une bourse, et qu'une dotation ministérielle puisse être encore versée pour la formation. La parade du ministère est néanmoins de considérer aujourd'hui que c'est le candidat "présent" à l'examen du Master et non "inscrit" au master qui est comptabilisé pour définir cette dotation. Sabine Lefèvre déplore que l'on en soit arrivé à finalement être contraint à conseiller à certains étudiants de "planter" leur M2 pour qu'ils puissent se réinscrire l'année suivante à la formation des concours. Brigitte Le Guen suggère avec humour qu'un étudiant en histoire "redoublant au concours" qui s'inscrirait en M2 de Philosophie puisse finalement se voir compter une note en Philosophie pour un examen effectué en Histoire.

Brigitte Le Guen constate également que les universités de la périphérie parisienne sont sur tous ces aspects liés aux réformes dans une situation pire que celles des universités de provinces. Patrice Brun constate que la réforme de la mastérisation n'a pas été suffisamment pensée et laisse en suspens des situations difficiles pour les étudiants et les formations au concours. Christophe Badel remarque que la victime principale de ces évolutions est l'agrégation : toutes les réformes depuis 20 ans tendent à la sanctuariser (on ne touchera à rien, elle restera ce qu'elle est) sans toutefois rien prévoir pour l'adapter à un monde qui est en train de totalement changer autour d'elle.

Sabine Lefèvre indique que le couplage des questions Agrégation/CAPES n'est pas le seul aspect des problèmes actuels. Il y en a d'autres. La suppression du stage après l'obtention du concours et le saupoudrage de ceux-ci en M1 et M2 ont de graves conséquences. Une tendance s'affirme : d'assez nombreux reçus aux concours démissionnent peu après avoir pris leurs fonctions (dépressions, réorientation ...)

Jehan Desanges constate que depuis le XIX^e siècle l'Agrégation est une spécificité française qui a eu l'effet paradoxal de disperser les énergies universitaires dès lors que furent démultipliés les centres de préparation. Bernard Legras considère que la multiplication des centres offre au contraire une possibilité de formation permanente de haut niveau pour les collègues qui la prépare, y compris pour leurs recherches. Pierre Sineux rappelle que dans une université, compte tenu de l'architecture actuelle, la préparation à l'agrégation tire vers le haut tous les étudiants.

Christophe Badel indique qu'à Rennes II le département d'histoire a souhaité ne pas faire des étudiants en histoire des "captifs des concours du secondaire". Ont été élaborées des filières pour historiens qui se destinent à Sciences Po, au journalisme ...

Claire Sotinel insiste sur la nécessité de penser à l'avenir davantage à ces filières plus ou moins professionnalisantes. La formation aux sciences historiques ne doit pas avoir pour seul débouché les concours de recrutement du secondaire. Brigitte Le Guen pense qu'il faudrait renforcer les Licences et permettre une ouverture vers plusieurs métiers.

Il est finalement ressorti de cette riche discussion **1)** l'idée que les réformes en cours n'étaient qu'un des éléments (symptôme ou remède) d'un problème plus vaste où interfèrent une grande diversité de facteurs (économiques, sociologiques, politiques...) et **2)** qu'il fallait d'autant plus que la SOPHAU prenne officiellement position par une motion. A la demande de Bernard Legras, deux textes ont été rédigés, au nom de la SOPHAU, l'un par Pierre Sineux, l'autre par Claire Sotinel.

7/ Renouveau partiel des membres du bureau

Trois postes étaient à pourvoir. Étaient sortants : Antonio Gonzales, Christel Müller et Franck Prêteux.

Se sont déclarés candidats : Antonio Gonzales, Anna Heller et Franck Prêteux

Nombre de votants (présents ou représentés par procuration) : 74.

Suffrages exprimés : 72 dont 2 blancs.

Résultats :

A. Gonzales : 68

Fr. Prêteux : 68

A. Heller : 63

Ont été déclarés élus : Antonio Gonzales, Anna Heller et Franck Prêteux.

8/ Nouvelles adhésions

Adhésions nouvelles sans vote :

- Gabrielle FRIJA, MCF Histoire romaine, Université Paris-Est Marne-la-Vallée
- Sylvain DESTEPHEN, MCF Histoire romaine, Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense
- Kevin TREHUEDIC, MCF Histoire grecque, Université Paris Est-Créteil
- Séverine PIERRE-GREGORCZYK, PRAG, Université Paris IV, prépare une thèse sur « Maîtres et conférenciers en Grèce hellénistique », Université Paris IV-Sorbonne (dir. François Lefèvre)

Candidatures nécessitant un vote de l'assemblée pour adhésion.

- Damien AGUT, ATER Collège de France, Docteur, Thèse : « La composition et la transmission des sagesses démotiques », 2005, EPHE-IV section (dir. Michel Chauveau).
- Bertrand AUGIER, AMN, à Paris Nanterre prépare une thèse sur « les relations entre *imperatores* et officiers au dernier siècle de la république romaine », Université Paris Ouest-Nanterre-la Défense (dir. Elizabeth Deniaux)
- Julie CHAUVET, ATER à Créteil, Docteur, Thèse : « Les Argiens et leurs dieux : espaces et temps sacrés, acteurs du culte et rites – de l'organisation de la cité à la visite de Pausanias à Argos », Université Tours, (co-dir. Catherine Grandjean et Silvia Milanezi)
- Anca DAN, 3 ans AMN, 2 ans ATER, Docteur, Thèse : « La Plus Merveilleuse des mers: recherches sur la représentation de la mer Noire et de ses peuples dans les sources anciennes, d'Homère à Eratosthène », 2009, Université de Reims.
- Charles DAVOINE, AM à Paris VIII, prépare une thèse sur « Les ruines dans le monde romain, du Ier siècle avant J.-C. au VIe siècle après J.-C. », Université de Paris VIII Vincennes-Saint-Denis (dir. Catherine Saliou).
- Emmanuelle GOUSSE, AM Arras, ATER à Lorient, Docteur, thèse : « Tombes, défunts et société. L'apport des épitaphes de Cilicie Trachée (Isaurie) du IVe siècle avant J.-C. au VIe siècle ap. J.-C. », Univ. Artois, 2009 (dir. Annie Sartre-Fauriat).
- Candice GREGGI, ATER à Arras, prépare une thèse sur « Sang et hérédité à Rome (IIe s. av. J.-C. - IIe s. ap. J.-C.) », Université Paris I Panthéon-Sorbonne (dir. Jean-Michel David)
- Claire JONCHERAY, ATER à Dijon (en 2008-2009), prépare une thèse en étruscologie, Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense (dir. Agnès Rouveret)
- William Pillot, ATER Le Havre, prépare une thèse sur « Ilion », Université Paris IV-Sorbonne (dir. François Lefèvre)

- Clément SARRAZANAS, AMN à Montpellier, prépare une thèse sur « L'agonothésie athénienne aux époques hellénistique et romaine », Université de Montpellier III (dir. Christophe Chandezon)
 - Matthieu SOLER, AM à Toulouse, prépare une thèse sur « Les divinités de l'amphithéâtre », Université de Toulouse II-Le Mirail, (co-dir. Pascal Payen et Laurent Bricault).
- La liste est mise au vote : Refus de vote : 0 ; Abstentions : 0 ; Non : 0 ; Oui : unanimité.

9/ Questions diverses

Lecture de la motion Sineux : "Devant les difficultés que rencontrent les universités françaises, notamment celles de provinces et celles de la périphérie parisienne, à maintenir des préparations à l'agrégation d'histoire (absence de reconnaissance des formations non diplômantes dans le modèle d'allocation des moyens aux universités, découplage du CAPES et de l'Agrégation), la SOPHAU tient à rappeler l'importance fondamentale de ces préparations garantant d'une équité dans l'accès des étudiants aux formations d'excellence sur tout le territoire national"

La motion est mise au vote : Refus de vote : 0 ; Abstentions : 0 ; Non : 0 ; Oui : unanimité.

Lecture de la motion Sotinel, qui double la précédente : " La SOPHAU réunie en assemblée générale le 4 décembre 2010, exprime sa vive inquiétude devant les effets pervers de la mise en place de la réforme du CAPES qui prive les étudiants titulaires du M2 de la possibilité de s'inscrire en préparation aux concours de manière régulière, qui prive les universités d'une partie importante des financements jusqu'alors dédiés à cette préparation et qui commence déjà à modifier les équilibres de la carte des préparations aux concours, sans concertation ni réflexion d'ensemble. La SOPHAU affirme avec force son attachement à la qualité disciplinaire de la préparation aux concours et demande à ce que des mesures soient prises pour corriger les effets pervers énoncés plus haut, et appelle à la vigilance de chacun ".

La liste est mise au vote : Refus de vote : 0 ; Abstentions : 0 ; Non : 1 ; Oui : 73.

La séance est levée à 13 h 10.

Le nouveau bureau se réunit et procède à l'élection suivante : Bernadette Cabouret est élue vice-présidente (7 votants; 1 abstention; 6 suffrages exprimés, 6 voix).

Jean-Christophe Couvenhes
Secrétaire de la SOPHAU

Le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation 2011 ne représente encore au moment de l'assemblée que 50% environ des membres. Il est nécessaire d'être à jour de votre cotisation pour que nous puissions vous faire parvenir, dans les meilleurs délais, l'annuaire SOPHAU 2010.

Les convocations et comptes rendus de l'Assemblée Générale de décembre et de la Journée corporative de printemps, ainsi que bien d'autres courriels, sont expédiés à plus de 350 personnes. Vous continuerez à bénéficier tous de ces envois. La SOPHAU, par l'intermédiaire de son Bureau, souhaite défendre vos intérêts.

Les cotisations sont fixées à 25 Euros pour les titulaires et 15 Euros pour les non titulaires. Vous pouvez verser 50 Euros (pour les titulaires) ou 30 Euros (pour les non titulaires) afin régulariser plusieurs années. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la SOPHAU (CCP Paris 1807 52 A) et envoyés directement au **trésorier** : **Christophe BADEL, 15 rue de la Liberté, 94300 Vincennes**. Si vous lui en faite la demande, vous recevrez un reçu fiscal ouvrant droit à déduction pour votre déclaration d'impôts

SOPHAU : BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 2010

SOMMES DISPONIBLES AU 5/12/2009

CCP : 8106,48 euros

Livret A : 7549,94 euro

RECETTES 2010 : 4578 euro

Cotisations versées lors de l'AG du 5 décembre 2009 : 1740 euros

Cotisations versées au cours de l'année 2010 : 2838 euro

DEPENSES : 5830,12 euros

Frais de séjour de l'expert étranger pour le prix 2009 : 271 euros

Pot AG 2009 : 753,28 euros

Repas du bureau : 930,20 euros

Frais de transport des membres du bureau : 845,38 euros

Buffet de la journée de printemps : 563,38 euros

Frais de transports des intervenants de la journée de printemps : 370,30 euros

Voyage Y. Lafond en Allemagne : 143 euros

Couronne pour les funérailles d'Y. Modéran : 47 euros

Achat de deux tampons : 62,20 euros

Frais de gestion : 10 euros

Frais de transport de l'annuaire 2010 : 334,28 euros

Prix de thèse SOPHAU 2009 : 1500 euros

SOLDE : - 1252,12 euros

SOMMES DISPONIBLES AU 4/12/2010

CCP: 6854,36 euros

Livret A : 7825,69 euros

TOTAL : 14680,05 euros